

Je soussigné : *Bernard de Jeyhamien*
35 Bd de la République
et 12 rue des Chartreux
13100 Aix en Provence

A POSTER OU
DEPOSER
En MAIRIE Service de
l'Urbanisme 12 rue
Pierre et Marie Curie.
A Aix en Provence

- Je demande, le respect du jardin de l'Enclos des Chartreux, parcelle AP 137
- Je demande l'interdiction de construire, dans le jardin parallèlement à la Rue des Chartreux
- Je ne m'oppose pas à la construction, d'un immeuble le long de l'impasse des Chartreux, dans le respect de l'emprise du bâti actuel.

**Monsieur le Commissaire
Enquêteur**

Métropole Aix-Marseille
Provence

Territoire du Pays d'Aix
Direction Adjointe Projet
urbain et contentieux

12, rue Pierre et Marie Curie
CS 30715

**13616 Aix en Provence
cedex 1**

Date

Signature

5.11.2019

B. de Jeyhamien

ALERTE VERTE

LE CENTRE VILLE
PASSE AU VERT
MAIS PAS

LA RUE DES CHARTREUX ?

L'Enclos des Chartreux, dernier vestige des jardins des Chartreux est menacé par le nouveau Plan Local d'Urbanisme, et une importante opération immobilière.

Le couvent des Chartreux est pourtant un élément remarquable depuis 1634, du patrimoine aixois et inscrit dans le PLU à ce titre EP 15. Ne laissons pas la possibilité de construire une barre d'immeuble face à la Chartreuse, et détruire le jardin et les puits des Chartreux.

La Municipalité affiche : LE CENTRE VILLE PASSE AU VERT, nous lui demandons donc, de renoncer à la possibilité de construire le long de la rue des Chartreux.

Le Plan Local d'Urbanisme, doit s'adapter aux vœux de la Municipalité, des résidents du quartier, des aixois, et non aux souhaits maximalistes d'un promoteur.

**Avec nous dites Oui au PASSAGE AU VERT de
la Rue des Chartreux**

